

**DEPARTEMENT
GESUNDHEIT UND SOZIALES**

Kantonaler Sozialdienst

Unterabteilung Asyl, Sektion Betreuung

12 mars 2020

INFORMATIONS ACTUELLES ET CONDUITE À SUIVRE

Coronavirus – COVID-19

1. Informations sur la situation actuelle

Les cas d'infection au COVID-19 augmentent rapidement en Suisse. A l'heure actuelle, 858 personnes sont déclarées positives, dont quatre cas dans la Principauté du Liechtenstein. Il y a eu jusqu'à présent quatre décès dus au COVID-19 en Suisse.

Principaux modes de propagation du nouveau Coronavirus:

- **Lors d'un contact rapproché et prolongé** Lorsqu'on se tient plus de 15 minutes à moins de deux mètres d'une personne malade.
- **Par projection de microparticules** Si la personne malade éternue ou tousse, les virus peuvent pénétrer directement dans les muqueuses du nez, de la bouche ou des yeux d'autres personnes.
- **Par les mains** Les microparticules projetées par la toux ou l'éternuement peuvent se poser sur les mains. Elles pénètrent dans la bouche, le nez ou les yeux lorsqu'on se touche le visage.

Le cours de l'infection au nouveau coronavirus peut être très différent. Certaines personnes n'ont que de faibles symptômes et remarquent à peine qu'elles sont malades. D'autres ont besoin d'un traitement intensif à l'hôpital.

Appliquer les mesures d'hygiène et garder ses distances est d'une importance primordiale, pour se protéger soi-même mais aussi et surtout pour protéger les personnes fragiles. Ces dernières doivent impérativement garder leurs distances dans tous les cas.

Personnes vulnérables et évolution de la maladie

Les personnes présentant un risque aigu de tomber gravement malades sont les plus de 65 ans ainsi que les personnes souffrant d'une maladie chronique telle que:

- Hypertension
- Diabète
- Maladies cardio-vasculaires
- Affections chroniques des voies respiratoires
- Maladies et traitements qui affaiblissent le système immunitaire
- Cancer

2. Responsabilité personnelle et solidarité

Parmi les personnes porteuses du coronavirus, toutes ne présentent pas des symptômes ou se sentent malades. Il faut engager sa responsabilité personnelle pour que le virus ne prolifère pas sans contrôle.

Il convient à cet égard d'appliquer solidairement les mesures d'hygiène préconisées.

-> se laver soigneusement les mains, tousser ou éternuer dans un mouchoir ou dans le pli du coude, rester confiné dans la chambre du lieu d'accueil en cas de fièvre et de toux, respecter la distance de sécurité, éviter de serrer la main, ne se rendre dans un cabinet médical ou aux urgences qu'après avoir pris rendez-vous par téléphone.

Pour nos structures d'hébergement, les mesures supplémentaires suivantes s'appliquent:

- Ne recevez pas de visites et ne rendez visite à personne
- Évitez les rassemblements/attroupements/fêtes, etc.
- Respectez les mesures d'hygiène
- Aidez le personnel encadrant pour les travaux de nettoyage
- Respectez les instructions du personnel encadrant
- Soutenez-vous mutuellement

3. Conduite en cas de maladie

Si vous présentez des symptômes légers tels que de la fièvre ou de la toux, vous n'avez pas besoin d'appeler ou de consulter un médecin. Ces symptômes ne sont pas systématiquement associables à une infection au coronavirus. Dans ce cas, adressez-vous à votre référent, restez dans votre chambre et abstenez-vous de vous rendre à l'école/aux cours ou de participer aux programmes d'activité. Votre référent clarifiera la suite de la procédure auprès du corps médical et vous imposera le cas échéant les mesures suivantes:

Auto-isolement

- Si vous présentez des symptômes d'infection comme la toux et/ou de la fièvre, restez chez vous et évitez le contact avec d'autres personnes. Déplacez-vous dans les locaux avec un masque de protection
- Après disparition des symptômes, restez chez vous 24 heures de plus.

Auto-quarantaine

- Vous avez été en contact avec une personne dont l'infection au coronavirus est attestée. Restez dans le lieu d'accueil/la chambre 5 jours à partir du diagnostic du cas avéré, même si vous ne présentez aucun symptôme. Déplacez-vous dans les locaux avec un masque de protection
- **Pendant cette période, évitez tout contact avec d'autres personnes.**

Si vous faites partie des personnes fragiles ou si les symptômes de la maladie empirent (forte fièvre, difficultés respiratoires ou étouffement): **parlez-en au personnel encadrant.**

Ne prenez l'initiative de vous rendre aux urgences d'un hôpital que si votre état empire et que le personnel encadrant ou le médecin n'est pas joignable. **Dans ce cas, vous devez au préalable appeler les urgences.**